



CONSIGNES DE SECURITE

Alerte PPRT



L'alerte sonore : Sirène à son modulé durant 3 fois 1 minute 41 coupé par des espaces de 5 secondes.

A FAIRE

En cas d'alerte, vous devez rapidement vous rendre au point de rassemblement le plus proche :



Bureau Secrétaire VERGNAIS bâtiment administratif
Réfectoire à côté de l'atelier

Vous devez fermer les portes et les fenêtres, installez-vous en attendant les instructions. Même si l'isolation n'est pas totale, ces réflexes sont les plus efficaces, en cas d'explosion, ces mesures vous permettent d'être protégé d'un éventuel nuage toxique.

Ne restez pas à côté des vitres, vous risqueriez d'être atteint par les éclats de verre !

Toutes les personnes présentes sur le site sont informées de ces consignes.

Néanmoins si vous apercevez une personne étrangère à PERMAT qui ne réalise pas ce qu'il se passe → donner lui les consignes et accompagnez-la.

Ecoutez la radio et respectez les consignes

France Info :
105,4 ou 103,4

France Bleu, France Inter ou France Info. Ces radios vous délivrent des informations sur la nature du risque, les consignes spécifiques et l'évolution de la situation. D'autres moyens peuvent être utilisés : Véhicule d'alerte, système téléphonique.

A NE PAS FAIRE

- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école**, ils sont en sécurité
- **N'appellez pas** afin de ne pas encombrer le réseau téléphonique qui doit rester disponible pour les services de secours
- **Evitez toute flamme ou étincelle.**
- **Ne vous rendez pas sur les lieux de l'accident ou à proximité**, vous mettriez votre vie en danger et gêneriez les secours.
- **Ne cherchez pas à fuir**, cela dérangerai les secours

Fin d'alerte :

Sirène à son continu 30 secondes

Vous pouvez sortir, pensez à aérer les locaux.

